



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le groupe EPS de l'IPR

à

Mesdames et messieurs les enseignants d'EPS

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée pour la discipline Éducation physique et sportive en contexte COVID

Rectorat

Nom du service

Dossier suivi par

Alain RHETY

IA IPR EPS

Téléphone

06 07 17 97 90

04 42 91 70 40

Ou 41

Mél.

Alain.rhety

@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Mesdames,
Messieurs,

Cette lettre cherche à répondre à vos préoccupations dans le contexte particulier de cette rentrée scolaire.

Les rubriques traditionnelles (examens, missions et territoires, formation, accompagnement, évaluation des enseignants, etc.) seront traitées par des fiches thématiques directement mises en ligne et signalées par la lettre de diffusion à laquelle vous êtes tous abonnés par vos adresses professionnelles.

De façon à vous permettre de vous emparer de façon immédiate l'ensemble des éléments, et de concevoir les aménagements de l'enseignement de l'EPS en équipe, nous avons choisi une présentation synthétique.

Les décisions sont à prendre entre deux risques : un volontarisme excessif qui négligerait ou ferait minorer la réalité de la pandémie et des craintes qui empêcheraient ou réduiraient la portée des enseignements.

Ces éléments feront l'objet d'une présentation et d'échanges lors des visio-conférences de rentrée. Nous restons à votre écoute pour vous aider dans vos décisions si nécessaire. À cet effet, nous vous invitons à utiliser votre adresse professionnelle et à mettre en copie votre chef d'établissement.

Les points d'appui institutionnels

Circulaire de rentrée

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Pour cela, il est souhaité de :

- **Répondre aux besoins des élèves ;**
- **S'assurer que les élèves maîtrisent les compétences essentielles de l'année précédente.**



De plus il est à noter que cette année la circulaire comprend un paragraphe spécifique à la discipline.

Accroître la place de l'EPS, des arts et de la culture :

« L'importance de l'EPS doit être soulignée, à tous les niveaux d'enseignement. Elle contribue à la santé des élèves, mais aussi à leur confiance en eux et, de manière transversale, à d'autres compétences (esprit d'équipe, respect des règles, etc.) ».

2/4

[Accéder à la circulaire](#)

Protocole sanitaire

Parmi l'ensemble des mesures qu'il comprend, il précise dans la partie consacrée au port du masque : « Pour les collégiens et les lycéens, le port du masque "grand public" est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs³. »

« Tous les adultes portent un masque³. »

Cependant, il est ajouté en note de bas de page (3) des aménagements possibles qui concerne la pratique de l'EPS, l'AS, les sections sportives scolaires... : « **Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.** »

[Accéder au protocole sanitaire](#)

Orientations pour la reprise de l'EPS en septembre 2020

- Réaliser un diagnostic ouvert des acquis et des besoins des élèves ;
- Prendre en compte ce qui a été fait pendant le confinement et porter une attention particulière aux élèves qui auraient glissé vers une sédentarité dommageable ;
- Reconsidérer et aménager certains éléments du projet d'EPS si nécessaire ;
- Recréer une dynamique de classe en veillant à inclure, impliquer, coopérer ;
- Remobiliser les compétences qui permettront les apprentissages pour tous ;
- Si estimé nécessaire pour satisfaire aux objectifs précédents, réduire la pression évaluative, notamment dans les classes à examens. Les documents d'orientation qui suivent offrent des possibilités.

[Accéder aux orientations pour le collège](#)

[Accéder aux orientations pour le lycée](#)

[Accéder aux orientations pour la voie professionnelle](#)

Les actions pour une EPS adaptée en contexte COVID

Un projet d'EPS aménagé

Il vous revient d'apprécier les éléments de votre projet qu'il convient d'aménager pour le faire correspondre au double objectif de protection de tous et d'accès aux apprentissages spécifiques à l'EPS.

Pour cela nous vous proposons un guide non exhaustif de questions :

Quel diagnostic des acquis et des besoins des élèves à la rentrée ?

Il vous revient de choisir les indicateurs de façon à parvenir à un diagnostic permettant de fonder vos décisions didactiques et pédagogiques. Parmi les possibles : le degré de sédentarité vs le volume d'activité physique, l'appétence vs l'inappétence pour l'activité physique, l'autonomie vs la dépendance, la proximité vs le décalage entre les ressources des élèves et celles requises par les différents apprentissages, etc. Il convient d'éviter tout effet classant à travers ces catégories, et plutôt d'exploiter ces informations en termes de propositions de développement et de contenus différenciés.

Quelles APSA ? Quels aménagements ?

Selon le décret n° 2020-1035 du 13 août 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, il est stipulé que « **dans**

tous les établissements qui ne sont pas fermés en application du présent chapitre, les activités physiques et sportives se déroulent dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité ne le permet pas. » La pratique sportive se libère, et tous les équipements sportifs couverts ou de plein air ainsi que les bases de loisirs rouvrent au public en France selon les exigences sanitaires fixées par leur exploitant. Il est donc conseillé de se renseigner auprès d'eux pour connaître leurs conditions notamment pour les stages plein air.



3/4

Cette reprise de toutes les activités physiques et sportives est une bonne nouvelle qui ne doit pas nous empêcher de rester prudents et responsables. En effet, certaines pratiques impliquent une proximité qui entre en contradiction avec les précautions sanitaires. La lutte, le judo, l'acrosport, le rugby dans ses phases de contact par exemple en font partie. On peut soit les éviter et recruter majoritairement d'autres APSA permettant de servir les ambitions liées aux champs d'apprentissage, soit en aménager certaines. Par le port du masque en danse par exemple. Par la réduction ou le contrôle de la fréquence des interactions en espace proche en sports collectifs (règle de limitation des déplacements du porteur de balle). Par l'imaginer de dispositifs ménageant et la distanciation et la permanence des opérations tactiques (structuration de l'espace en damiers en sports collectifs avec circulation pendant le temps de passe et un seul joueur par carré). Etc.

Quelles formes d'implication des élèves ?

Pendant le confinement, les élèves ont été amenés à exercer leur activité physique de façon autonome, en appui sur les propositions qui leur ont été faites ou sur d'autres ressources. Ils en retirent une expérience propre qui peut être mise à jour et valorisée. Rapport au corps, sensations, postures, schéma corporel, focalisations perceptives, effort, détente, persévérance, méthodologie (séries, intensité, récupération, alternance), appréciation des effets sont autant d'objets qui peuvent être mis en avant, approfondis, être mis en partage.

Une attention particulière est à porter aux élèves en moindre appétence, de façon à éviter tout effet de stigmatisation, à les rapprocher positivement de la pratique physique et sportive.

L'appui sur les perceptions et les connaissances des élèves peut fonder une dynamique d'interactions productrices de sens et d'apprentissages.

De plus, les compétences construites durant la continuité pédagogique liées à l'utilisation du numérique sont aussi des éléments positifs qu'il faut maintenir et développer avec vos élèves pour intensifier la prise de responsabilité, développer l'autonomie et pourquoi pas limiter selon les contextes des temps de regroupements trop longs.

Quelles formes et fréquence des évaluations ?

Traditionnellement, l'évaluation, dans sa dimension sommative et certificative, porte un poids important dans notre système éducatif avec un effet de pression sur les élèves qu'il convient d'interroger particulièrement dans le contexte de cette rentrée. L'évaluation dans sa dimension formative devrait être mobilisée de façon très majoritaire.

Toutefois, les orientations proposées par l'IGESR comprennent une partie qui permet, de façon exceptionnelle, à reconsidérer le nombre d'épreuves dans les classes à examens de façon à abaisser la pression évaluative et à privilégier le rapport positif des élèves aux pratiques physiques dans une perspective progressive de retour aux apprentissages.

En tenant compte de ces différentes orientations, vous devriez ainsi parvenir à une mise en cohérence protocole sanitaire — contenus — organisations pédagogiques — implication et apprentissages qui servent et les intérêts des élèves et les finalités de la discipline.

Chef d'établissement — équipe des enseignants d'EPS

Comme vous le savez, votre chef d'établissement porte la responsabilité de l'ensemble de ce qui se fait dans un collège ou un lycée. La vôtre est d'inscrire vos décisions et vos actions dans ce contexte. À cette rentrée particulièrement, vos propositions d'aménagement de l'EPS se doivent de lui être soumises pour discussion, arbitrage et validation.

Une vigilance sanitaire organisée par une hiérarchie de principes



4/4

Ce que l'on sait	Ce à quoi nous devons veiller
Transmission inter individus du virus	Distanciation et gestes barrières
Majoritairement par l'air expiré	Port du masque ou distanciation lorsque l'activité empêche le port du masque
Par le transfert de traces sur les surfaces au visage	Lavage fréquent des mains Nettoyage des surfaces et des objets Éducation à la vigilance sur les auto-contacts
La protection individuelle et collective dépend de la compréhension du processus de contamination	Promouvoir une compréhension et une information claire et partagée
La protection individuelle et collective dépend de l'implication de tous	Soutenir l'implication des élèves par la valorisation des comportements positifs et la réprobation des comportements négatifs

Une anticipation sur les scénarii de continuité pédagogique

Deux hypothèses sont évoquées :

- **Hypothèse 1** : circulation active du virus, localisée, nécessitant la remise en vigueur d'un protocole sanitaire strict.

Les éléments présentés et proposés plus haut correspondent à cette hypothèse. Les aménagements du projet d'EPS doivent être préparés à l'éventualité d'un enseignement à distance, dans ses contenus comme dans ses modalités et son accompagnement.

- **Hypothèse 2** : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée.

Ici, un plan de continuité doit être anticipé : quelles propositions d'activités ? Quels supports ? Quelles exigences et quelles marges de liberté ou d'exploration autonome ? Quel suivi ? Quels retours de la part des élèves de façon à entretenir les interactions pédagogiques ?

Les ressources mises en ligne sur le site pédagogique restent disponibles. Elles gagneront à être enrichies et diversifiées par vos propositions.

En guise de conclusion

Nous savons que vous vous êtes majoritairement engagés pendant le confinement pour offrir aux élèves des ressources leur permettant de conserver une activité physique et de continuer à en apprendre. La discipline a été questionnée dans ses ressources, ses références, ses modalités. Outre les efforts que cela a entraînés, ces questions, voire remises en cause parfois, peuvent être autant d'occasions de dépasser certaines routines, de retisser ou renouveler des liens parfois distendus : école — élèves, élèves — EPS, corps — EPS, APSA — EPS. La discipline peut y gagner en puissance et en portée. Nous voulons le penser avec vous.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, bon courage et bonne rentrée.

Alain RHETY

Didier RIGOTTARD

Michèle VINEL